

Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 8 – mars 2007

Les sphaignes, éponges des tourbières

Discrètes, les sphaignes ponctuent les tourbières d'agréables touches colorées qui s'échelonnent du jaune-vert au rouge sang...

Et pourtant, sans elles, le rôle des tourbières serait fortement compromis.

Qui sont elles ?

Les sphaignes sont des sortes de mousses répandues dans les tourbières dont elles apprécient les rudes conditions de vie. Il en existe environ 150 espèces dans le monde. En France, une trentaine d'espèces a été recensée ; toutes sont rares.

Leur mode de croissance est très original. La tige principale qui les constitue présente la particularité de croître indéfiniment, par sa partie supérieure, jusqu'à atteindre une taille de 10 à 20 cm. C'est sa partie inférieure qui, en mourant, s'accumule pour former la tourbe. La « tourbe

blonde » des horticulteurs par exemple, est principalement constituée de sphaignes.

Sphagnum palustre
ou
Sphaigne des marais

(Cf. Flore forestière française - Tome 2 Montagnes - IDF)



Quel est leur rôle ?

La formation de tourbe a lieu lorsque la matière végétale produite n'est pas décomposée. L'humidité, l'acidité, le froid favorisent ce phénomène en inhibant l'activité des micro-organismes (bactéries, champignons). Les sphaignes l'accroissent encore davantage :
- en maintenant le milieu humide grâce à leur capacité à stocker de grandes quantités d'eau soit à peu près 15 à 30 fois leur poids sec (même une fois mortes),

- en libérant des substances acides dans l'eau pour se procurer, en échange, les rares matières nutritives présentes dans le milieu, nécessaires à leur croissance.

Par ce comportement, les sphaignes assurent également leur survie en créant des conditions difficiles pour les autres espèces végétales plus compétitives.

Tout au long de leur cycle de vie, les sphaignes confèrent aux tourbières un rôle d'éponge majeur pour la régulation des écoulements d'eau.

Fossilisées sous forme de tourbe, elles permettent de plus le stockage du gaz carbonique contribuant ainsi à limiter l'effet de serre (Cf. F Liaison N°4).



L'expérience d'un adhérent : Le groupement forestier du Sambres



Le plateau du Sambres est situé dans la montagne noire à cheval sur les départements du Tarn et de l'Aude, et sur plusieurs communes dont Mazamet et Roquefère. Il s'agit d'un plateau fortement boisé.

Le groupement forestier du Sambres, un des propriétaires de ce massif forestier, gère plus de 800 ha de forêt. Il possède également près de 50 ha de prairies, plus de 15 ha de

tourbières et une multitude de pesquiers.

La plupart des sagnes est abandonnée depuis plusieurs décennies. Envahies par la molinie, qui a formé des touradons, et les saules, ce sont désormais des moliniaies dégradées. Devenus quasiment spécifiques, ces milieux ont perdu beaucoup de leurs intérêts dont notamment celui de réserve de biodiversité.

Conscient depuis plusieurs années des intérêts que possèdent les milieux tourbeux, les propriétaires du groupement forestier souhaitent les restaurer, afin qu'elles retrouvent toutes leurs fonctionnalités.

Aujourd'hui, sur une de leurs sagnes des travaux de restauration par broyage de molinie sont programmés. Ensuite, les clôtures seront installées afin d'accueillir les chevaux qui finiront d'ouvrir le milieu. Un déboisement partiel se fera lorsque le pâturage sera mis en place.



Pratique de gestion : le pâturage en zones humides

Sur de nombreux sites, la richesse et la diversité des milieux ne sont dues qu'au maintien des activités agropastorales traditionnelles : le pâturage. Cette technique a bien des avantages pour entretenir des sites difficilement mécanisables.

Maintien des milieux ouverts : le pâturage bloque les dynamiques de boisement d'une sagne. Le piétinement et le broutage des végétaux limitent les espèces envahissantes ce qui favorise l'ouverture du milieu. Afin d'éviter les refus de pâturage, il est conseillé de faire un passage avec les animaux en début de saison, au printemps.

Maintien d'un milieu oligotrophe : les sagnes sont par définition des milieux pauvres en éléments minéraux. Lorsqu'un troupeau séjourne dans une sagne, il exporte la matière organique qui, sans lui, se serait

déposée au sol. La minéralisation de cette matière ne se fait pas, le milieu s'appauvrit ; l'apport d'excrément ne compense pas l'export de fourrage.

Contribution à la diversification du milieu : le passage répété des animaux entraîne de petits décapages. Sur ces zones, les groupements pionniers, riches en espèces végétales rares et/ou menacées, se développent. De plus, le pâturage présente l'intérêt de maintenir une végétation hétérogène permettant d'accueillir un grand nombre d'espèces et d'habitats.

Mais attention : un chargement trop important entraîne une dégradation du sol par surpiétinement et donc destruction des habitats. De même, un sous chargement est à éviter car les animaux ne consommeront que les végétaux

les plus appétents, ce qui ne permettra pas la limitation des espèces envahissantes.

Le pâturage peut s'exercer sur un large éventail de milieux humides intégrant diverses formations végétales, cependant un pâturage sur les tourbières à sphaignes et les tremblants est fortement déconseillé.

Sur certains sites, le pâturage se révèle être un outil adapté à leur gestion conservatoire. Il permet d'entretenir ces milieux si particulier tout en préservant leur richesse.



Actualité du Réseau :

Avec Rhizobiôme, les gestionnaires co-pilotent le Réseau SAGNE

Inaugurée en décembre dernier, Rhizobiôme a comme objectif d'œuvrer en faveur de la conservation des milieux naturels en associant les gestionnaires de sites, les collectivités sans oublier les professionnels de la protection de la nature.

Depuis le 1er janvier 2007, cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic), assure l'animation du Réseau Sagne dont les actions ont été relancées jusqu'en 2012.

La grande nouveauté apportée par cette nouvelle structure est que maintenant **le Réseau SAGNE n'est plus la seule affaire de techniciens spécialistes des zones humides, mais est porté et dirigé par un collectif dans lequel les gestionnaires ont toute leur place.** Déjà 4

gestionnaires de sites se sont engagés au sein de Rhizobiôme pour participer activement au développement de ce service. Et trois nouveaux tapent à la porte : deux propriétaires et le lycée agricole de Tauscyrats.

Pour la première fois en France, gestionnaires propriétaires de sites et professionnels de la protection de la nature s'associent au sein d'une entreprise pour développer un service pour la préservation des zones humides : chacun amène sa part, en temps, en force de travail, en compétences, en capital,... le tout dans une relation de coopération.

Les gestionnaires qui, par leurs pratiques, concourent à préserver les zones humides, dans l'intérêt de la collectivité, peuvent, au sein de

Rhizobiôme, devenir des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Le Réseau SAGNE n'existe plus seulement par la volonté des pouvoirs publics ou des techniciens, mais surtout par la volonté des gestionnaires pour les zones humides.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Rédaction : Rhizobiôme
Maître d'ouvrage : Rhizobiôme
Avec le soutien de :



Rhizobiôme
Céline THOMAS – Carol DURAND
05 63 73 09 26
rhizobiome@sagne.coop

CONTACT